

À propos d'une synthèse applicable à deux peuples et à trois communautés

André Renard

Volume 4, numéro 24, juin-juillet 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/30168ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Renard, A. (1962). À propos d'une synthèse applicable à deux peuples et à trois communautés. *Liberté*, 4(24), 398–430.

A propos d'une synthèse applicable à deux peuples et à trois communautés

"Trois races, trois langues, trois civilisations, deux religions, associées en un groupement qui ne comporte ni unité de race, ni unité de langue, ni unité de culture, ni unité de religion, et cependant la nation la plus unie..."

André SIEGFRIED (1)

De décembre 1960 à janvier 1961, la Belgique a été le théâtre, au sens qu'on donnait à ce terme dans la tragédie grecque du Ve siècle (2), d'une grève générale qui a provoqué chez certains spécialistes de la philosophie politique, de la sociologie politique et de la dynamique des groupes un étonnement quelque peu comparable, toutes proportions gardées, à celui de certains zoologistes, en 1938, quand on ramena des profondeurs de l'océan Indien le *Coelacanthé*, que l'on avait porté disparu depuis plusieurs millions d'années.

Quoil! Cette conscience populaire, cet esprit de lutte que certains croyaient classés définitivement dans la paléontologie sociale ressurgissaient comme cet insolite crossoptérygien remonté des abysses voisins du Natal!...

(1) A propos de la Confédération helvétique.

(2) "...le chœur est engagé dans l'action: il en marque les phases, traduit les troubles que provoquent dans les âmes les péripéties du drame, se fait l'interprète de l'opinion publique, prend parti..." Gustave GLOTZ, *Histoire grecque*, Tome II, p. 461.

Le problème fut posé et est encore l'objet de maintes controverses, enquêtes et études dont le nombre atteste que cette grève générale a mis à découvert des problèmes extrêmement importants et continue de dégager des effets dans de multiples directions: sens de l'action des travailleurs, rapports entre les pouvoirs de "fait" et les pouvoirs constitutionnels, diagnostic et traitement de l'idéal démocratique, pour ne citer que les plus essentielles.

Des intérêts, depuis les plus matériels jusqu'aux plus moraux et aux plus philosophiques, ont été remis en cause.

Des actions irréversibles ont été déclenchées et le fait que d'autres Coelacanthides ont été à nouveau ramenés, depuis 1950, incline à croire que cette grève générale ne restera pas telle qu'en elle-même l'Eternité pourrait la contempler dans un bocal, comme un foetus de 34 jours, dans un Musée des Horreurs qu'on est d'ailleurs tout prêt, dans certains milieux, pas tous de droite, hélas!, à construire exprès pour lui...

Cette grève, au contraire, a été l'embryon d'un organisme bien vivant: le Mouvement Populaire Wallon dont la double revendication: fédéralisme et réformes de structure, exprime la liaison désormais organique, si on veut réellement ce que tout démocrate doit vouloir, de la démocratie politique, de la démocratie économique et de la démocratie sociale.

Et tout d'abord qu'en est-il de cette conscience de classe, de cette volonté populaire que d'habiles chirurgies esthétiques voudraient remodeler car elles voudraient lui enlever son masque "hideux" ou que de non moins adroites prophylaxies sociales voudraient conserver, après stérilisation, au réfrigérateur?

HOMO OECONOMICUS HOMO SYNDICUS

Il y a une conscience de classe provoquée par le sentiment que les travailleurs, de tous ordres et de tous degrés, ont d'être exploités par le capitalisme.

Il y a un instrument d'extériorisation de cette conscience de classe: le syndicalisme qui s'est imposé jusque et y compris dans

la théorie économique, puisque le marginalisme, ce libéralisme subtil, a été forcé d'accepter dans la théorie du salaire le principe de la négociation avec le syndicat.

Il y a en permanence dans ce qu'on peut appeler, avec certains, la classe "salariale", des ferments de révolte qui subsistent à l'état endémique et qu'un syndicalisme à objectifs économiques (qu'il faut nettement distinguer d'un syndicalisme à action uniquement revendicative, dans le cadre du régime capitaliste) cultive en éclairant continuellement cette classe "salariale" sur son degré d'exploitation: "...le jour où l'opinion publique saura toute la vérité sur la répartition, le socialisme se fera tout seul" (3).

Si les révoltes ouvrières du siècle passé peuvent unanimement s'expliquer aujourd'hui par le fait que l'employeur imposait sa conception du salaire, simple prix d'une marchandise, il n'en faudrait pas conclure que puisqu'on en est arrivé, au XXe siècle (et au grand dépit de la théorie marginaliste, on le répète) au salaire négocié entre syndicats ouvriers et groupes patronaux — il n'y a donc plus aucune raison valable de justifier des révoltes de salariés.

Au contraire, ces raisons en sont plus pertinentes et plus impérieuses que jamais et c'est là précisément l'erreur fondamentale, selon nous, de certains syndicalismes "réformistes": c'est de considérer les notions de salaire minimum, d'assurance-chômage, de sécurité sociale et même de plein emploi comme des buts en soi.

Certes ces terrains d'attaque permettent d'approcher les défenses extérieures du capitalisme: ils convergent peut-être vers le centre de la citadelle mais ils n'y arriveront jamais si ne vient s'ajouter à cette tactique celle de relier directement la conception du revenu des travailleurs à la conception de la politique économique en exigeant, entre autres, que soient mis en oeuvre les moyens techniques nécessaires pour que le progrès social soit un des propulseurs de l'expansion économique.

Participation insuffisante des salariés à la répartition du revenu national: ce thème, à lui seul, permet d'expliquer une des causes profondes du mécontentement populaire permanent.

(3) M. Paul LAMBERT: Les récents développements de l'économie politique et le socialisme, dans **SOCIALISME**, juillet 1960, no 40, p. 482.

Quand les salariés belges apprennent, par une études statistique (4), que la part des salariés a augmenté, de 1948 à 1957, de 52%, mais que celles des non-salariés a augmenté de 76%, point même n'est besoin de faire appel à Karl Marx (dont la théorie de la plus-value est ici, une fois de plus, vérifiée) pour comprendre qu'un sentiment de frustration règne sans désespérer dans la conscience des salariés.

On a écrit que "le grand vaincu du XXe siècle c'est l'*homo oeconomicus*" (5) voulant sans doute dire par là que le sujet économique tel que l'avait proposé, au XVIIIe et au XIXe siècles, l'anthropologie libérale ("le libre jeu des activités individuelles assure spontanément l'intérêt général") avait dû constater sa propre trahison envers lui-même.

Ne serait-il pas plus exact de dire que l'*homo oeconomicus* n'a jamais existé, qu'il n'est même pas né, du fait même qu'aucun des postulats du libéralisme économique d'*Adam Smith*, de *Stuart Mill* ou de l'Ecole de Vienne n'a permis de le faire naître: "Les hypothèses classiques ne se vérifient pas: la concurrence n'est pas parfaite, les prix et les coûts ne s'adaptent pas rapidement, l'offre globale n'est pas nécessairement égale à la demande globale, le laisser-faire n'assure pas à tous le maximum possible de liberté, de justice ou de bien-être" (6)

L'*homo syndicus* lui, au contraire, est bel et bien né au siècle passé et son développement, ni son authenticité, ne sont plus contestés.

Il est né parce que sur le marché du travail, au XIXe siècle, il fallait que se créent les conditions de force permettant à l'ouvrier isolé de mieux se défendre, en substituant à l'atomicité des offres ouvrières de travail, le bloc solide de l'exigence unique, syndicale, d'un salaire minimum.

Cet *homo syndicus* a plus de raisons que jamais d'agir à notre époque où le capitalisme individuel et industriel du XIXe siècle a fait place à un capitalisme monopoleur et financier qui pèse de toutes ses forces sur les structures gouvernementales et parlemen-

(4) M. René ÉVALENKO: Dix années d'évolution des revenus en Belgique (1948-1957), *Revue du Travail*, août 1959, p. 1009.

(5) M. Pierre DROUIN: *Le Monde*, 11 mars 1955.

(6) M.B.S. CHLEPNER: Compte rendu critique du livre de M.E. JAMES (*Histoire de la pensée économique au XXème siècle*), dans *Revue Solvay*, no 1, 1957, p. 137.

taires des pays où il règne pour imposer une politique économique (ou, simplement, des décisions économiques) dans le sens qu'il décide souverainement, sans rendre compte à personne qu'à lui-même.

Ce grand capitalisme moderne, apparemment débonnaire quand il s'agit simplement de laisser aux prises le néo-capitalisme et le néo-paternalisme avec les syndicalistes réformistes, est un fauve extrêmement dangereux qui, s'il se sentait touché dans ses parties vitales, emploierait tous les moyens pour se défendre.

A titre exemplatif, qu'on étudie donc les réactions des capitalismes métropolitains sur les terres d'Afrique...

Dans cette lutte serrée entre forces organisées du travail et forces financières le syndicalisme à objectifs économiques, très éloigné de tout doctrinarisme et de tout verbalisme, sait, par exemple, ce qu'il doit, sur le plan tactique, à Keynes, — alors qu'en ce qui concerne les rapports de l'Economique et du Politique, ce même syndicalisme sait se souvenir que Marx mettait les objectifs généraux de la classe ouvrière au-dessus des intérêts corporatifs et que, en conséquence, il prescrivait au parti politique du prolétariat de diriger l'organisation syndicale...

Pour le sujet présent, qui est bien l'action populaire dans une grève générale, il faut retenir de Marx, entre autres, que c'est lui qui a assuré le démarrage définitif du prolétariat dans une action irréversible: "...Aussi bien d'ailleurs, logique avec lui-même, le marxisme se qualifie-t-il non pas comme la science économique, mais comme la science du prolétariat en action..." (7).

1848 est donc une date, celle du Manifeste, qui compte pour l'action des travailleurs.

1936 en est une autre.

Dès 1936, Keynes, en apportant son appui scientifique écrasant à la vieille thèse syndicale que la diminution des salaires n'était pas l'instrument technique permettant de sortir de la crise économique et en obligeant les milieux capitalistes à reconnaître la nécessité d'une action volontaire des pouvoirs publics, confirmait, dans leur vue, ceux des syndicalistes qui n'avaient pour le syndicalisme alimentaire qu'un intérêt très relatif et qui jugeaient que l'action directe sur des objectifs économiques était le plus sûr moyen d'être fidèle au message du socialisme: "... à chacun selon son travail".

(7) M.B.S. CHLEPNER: cité, p. 139.

Les tendances syndicales: syndicalisme de centrale et syndicalisme général peuvent, dans certains cas, être complémentaires.

Il est certain, par exemple, que dans les périodes de récession le syndicalisme de centrale, ou syndicalisme professionnel, peut être capable d'offrir, par le mécanisme des conventions collectives particulières, une résistance relativement forte à la baisse des salaires.

Mais en contre-partie, il faut reconnaître qu'un syndicalisme d'action générale est seul capable d'agir, avec des instruments parfois improvisés (on fait allusion, ici, aux Conférences Nationales du Travail qui ont marqué très fortement la Belgique des années 1945 à 1948), pour améliorer la répartition du revenu national en faveur des salariés.

Ces tendances syndicales peuvent s'opposer: il en fut ainsi en décembre 1960.

La grève générale est née d'une opposition syndicale à un projet de loi gouvernemental.

Il importe d'insister sur la préparation de cette grève, c'est-à-dire sur la mission éducative que se sont imposée ceux des syndicalistes acquis à l'idée que les objectifs économiques du syndicalisme impliquent une analyse et une critique permanentes de la situation et de la politique économiques, doublée d'une formation permanente des masses syndiquées, dans l'optique des réformes de structure économiques et des méthodes de planification souple.

Dès 1954, lors d'un Congrès Extraordinaire, la Fédération Générale du Travail de Belgique adoptait un Rapport sur la "Situation économique et perspectives d'avenir" qu'on peut considérer comme la cause fondamentale de la grève générale de l'hiver dernier. Les objectifs essentiels d'une politique économique socialiste étaient fixés: plein emploi, répartition équitable du revenu national, amélioration du niveau général de vie.

Lorsque le 4 novembre 1960, le projet de loi fut officiellement déposé au Parlement, la réaction syndicale fut particulièrement vive dans les masses qui, depuis 1954, n'avaient cessé de préconiser une politique économique bien définie dans sa méthode (planification souple) et dans ses matières (réformes de structure dans les domaines de l'énergie et du crédit).

L'opposition syndicale n'était que l'aboutissement d'une longue série d'analyses syndicales et de critiques de la politique

économique officielle, dont plusieurs gouvernements successifs portent d'ailleurs la responsabilité.

Ceux qui ont vu dans la grève générale de l'hiver dernier un cas pour étayer une théorie de la "spontanéité des masses" ignorent tout du long et pénible travail d'éducation syndicale qui dépasse évidemment la signification scolaire qu'on donne habituellement au mot éducation.

La grève a duré 34 jours, du 20 décembre 1960 au 23 janvier 1961.

Au départ, le principe de la grève générale fut repoussé au Comité National de la Fédération Générale du Travail de Belgique par 496.487 voix contre 475.823 (abstentions 53.778).

Cette absence d'unanimité au départ était inscrite dans la philosophie même des relations des Centrales professionnelles avec la Fédération Générale du Travail.

Concept de la grève professionnelle contre concept de la grève générale: on comprend tout ce qui peut en résulter, quant au mode d'action syndicale, lorsque des syndicalistes doivent se compter sur pareille alternative.

L'action d'une Centrale professionnelle, à court terme, est sans aucun doute nécessaire — tout le monde là-dessus est d'accord dans le monde syndical — mais à long terme elle se révélera toujours incomplète parce que, en même temps que l'action sur le plan nominal du salaire, il faut une action des travailleurs entre autres sur les prix pour assurer l'adéquation du secteur de la consommation; et sur les investissements, en vue d'assurer une correcte adaptation de la production aux objectifs d'expansion générale.

L'instrument de cette action ne peut être, dès qu'on a reconnu la pertinence de l'objectif ainsi défini, qu'une structure syndicale dépassant l'action, strictement revendicative, d'une Centrale professionnelle.

L'action elle-même ne peut dès lors se limiter inconditionnellement à la grève strictement professionnelle mais doit pouvoir, quand le moment est là, s'étendre à la lutte pour des objectifs généraux, pour des principes dont l'avantage revient à l'ensemble des travailleurs, et par voie de conséquence à l'ensemble de la société.

La grève professionnelle, à objectif limité sur une revendication bien précise (salaire et garantie de salaire, tarification, con-

ditions de travail, etc...) menée dans le cadre d'une Centrale syndicale professionnelle, ne peut pas être plus qu'une technique d'ajustement des revenus du travail aux mouvements des prix à court terme.

La grève professionnelle ne peut, à elle seule, intégrer tous les moyens de libération des travailleurs.

Les codes de Droit Social des différents pays européens occidentaux font une place de plus en plus grande, malgré la persistance et la puissance du Droit privé, au régime juridique de la grève: en un certain sens, on agrée certaines formes de grèves.

Historiquement cela va de la prohibition des grèves, dans le passé, en passant par l'autorisation, à la réglementation de plus en plus minutieuse des grèves et des lock-out.

Certes, c'est une des tâches du syndicalisme que d'assumer, dans les cadres en construction de ce Droit Social, ses responsabilités pour mener à bien ces revendications professionnelles mais il reste la question à laquelle il faut répondre, si l'on prétend faire oeuvre de socialisme: cette action professionnelle est-elle un but en soi, ou n'est-elle qu'un moyen?

En faire un but en soi, c'est opter délibérément pour la professionnalisation de la revendication, pour l'action strictement revendicative, c'est considérer que ce sont les Centrales professionnelles dans les Commissions paritaires professionnelles qui sont les conducteurs des travailleurs vers le socialisme.

C'est dans ce cas qu'il y a, selon nous, erreur quant à l'objectif, partant, quant à la tactique.

Ne considérer ces actions revendicatives strictement professionnelles que comme un moyen, c'est reconnaître qu'à certains moments l'intérêt général de tous les travailleurs doit avoir le pas sur tels intérêts particuliers de telles catégories spéciales de travailleurs et qu'en conséquence, dans ces cas, l'action générale doit avoir la priorité sur telles justifications particulières.

Ne considérer l'action professionnelle que comme un moyen, et considérer l'action interprofessionnelle comme un but, c'est choisir entre l'action pour arracher quelque chose à un capitalisme qu'on reconnaît comme tel et qu'on ne discute plus, sinon en paroles, — et l'action pour enlever précisément, d'abord, sa légitimité au capitalisme financier, car c'est ce problème-là qui est essentiel.

Dès lors, où est le socialisme si par socialisme on entend aménagement plutôt que remplacement.

La grève en question a pris des allures de grève générale parce qu'une partie importante de travailleurs avait compris qu'à la volonté anti-sociale d'un gouvernement incarnant un régime bourgeois, la seule riposte valable était la grève générale.

Si la grève en question n'a pas été une grève générale totale, c'est-à-dire s'étendant à tout le pays et à tous les secteurs, c'est précisément à cause du décalage dans la prise de conscience des décisions syndicales à poser face à la volonté capitaliste concrétisée dans le projet de loi gouvernemental.

Mais malgré ce handicap au départ — qui privait les travailleurs partant en grève de l'apport important d'une unanimité qui aurait fait de cette grève un mouvement irrésistible, parce que complet et bref — malgré cet alourdissement préliminaire interne qui freinait le dynamisme des grévistes — on a assisté à une croissance de la volonté de grève qui s'est traduite non seulement dans des mouvements volontaires de masses qui ont été suffisamment décrits par l'information européenne mais aussi — et c'est ce qui importe le plus dans cet essai d'analyse — dans la croissance, naturelle comme il va être montré, de l'objectif de la grève.

Partis en grève contre un projet de loi gouvernemental portant spécifiquement sur des secteurs précis (assurance-chômage; assurance-maladie invalidité; logement social; fiscalité communale; pensions dans les services publics; taxe de transmission) dans le cadre d'une prétendue politique économique, financière et sociale qu'ils refusaient dans ses principes, — les travailleurs tout en exigeant le retrait de ce projet de loi — ce qui était la partie négative de l'objectif — ont opposé leur programme, élaboré depuis 1954: pleine emploi par la planification, structuration des secteurs de l'énergie, des finances et du crédit en commençant par le contrôle des holdings.

De plus, après un certain nombre de jours de grève, et lorsqu'on fut arrivé à l'un des principaux points de tension où les volontés et les événements s'arc-boutent les uns contre les autres dans l'attente du deuxième souffle, se déclencha, au sein même des masses en grève, une volonté de soumettre à révision les structures étatiques.

C'est ainsi que rejallit la revendication du fédéralisme parmi le peuple wallon, dont l'infériorité numérique ne trouve plus

dans la structure de l'Etat unitaire actuel, des garanties suffisantes dans le suffrage universel puisque l'autre peuple, le peuple flamand est assuré d'avoir toujours, en vertu de sa démographie, la majorité au Parlement.

Déclenchée sur un objectif précis: le retrait d'un projet de loi gouvernemental, la grève tout en restant jusqu'au dernier jour tendue vers la réalisation de cet objectif a vu se dévoiler successivement à un premier niveau de la conscience populaire, la volonté de réformes des structures économiques, et à un second niveau, la volonté de réformes des structures politiques de l'Etat.

Il a été affirmé, dans des milieux hostiles à la grève, qu'il y avait eu, pendant la grève, substitution d'objectifs.

Une grève improvisée peut révéler des faiblesses de ce genre au cours de l'action.

Mais l'action des travailleurs est trop importante, à la fois par les nombreux efforts et sacrifices qu'elle exige et par l'objectif final en cause, que pour ne l'utiliser qu'à bon escient.

D'ailleurs, la manière dont les travailleurs, d'une grève à l'autre, participent à l'action révèle soit leur prise croissante de conscience et leur volonté grandissante, soit, au contraire, leur réticence.

A cet égard, les dynamismes qui ont éclaté dans les masses de plusieurs dizaines de milliers de grévistes, pendant la grève en question, sont la preuve qu'un processus historique est en cours, qui a des antécédents, qui aura des prolongements.

Cette grève a démontré qu'une volonté révolutionnaire populaire existait, concrètement. Les détails sont inutiles.

On a évoqué, un peu partout, depuis de nombreuses années l'"engourdissement" des masses provoqué par les politiques d'intéressement menées par les entreprises, par la sécurité sociale, par l'assoupissement de la famille ouvrière et sa faiblesse de réaction face aux mass-media, etc...

Ces facteurs ont une réalité incontestable, mais si un syndicalisme est assez lucide et courageux pour expliquer aux masses que rien de fondamental n'est encore résolu, que l'exploitation des travailleurs, si même elle prend des formes plus subtiles, voire raffinées, reste toujours aussi grande et aussi cynique, on peut être assuré qu'il sera compris, car précisément les masses de travailleurs quand elles sont informées savent décider qu'il y aura

encore des sacrifices à faire si l'on veut que les obstacles fondamentaux à la justice sociale soient renversés.

Que la grève ait donc libéré des dynamismes sociaux irrésistibles n'a pu qu'étonner ceux qui, ignorants cette "tristesse ouvrière dont on ne guérit que par la participation..." (Georges NAVEL) n'ont vu dans la grève que mouvement aveugle ou complot alors qu'il y avait strictement un esprit de lutte jailli des entreprises et passant finalement dans tout un peuple.

"Le moment n'est peut-être pas éloigné où l'on ne trouvera pas de meilleur moyen de définir le socialisme que par la grève générale; alors il apparaîtra clairement que toute étude socialiste doit porter sur les directions et les qualités du mouvement syndical.

Trois propriétés importantes sont à relever dans la thèse de la grève générale:

1) Tout d'abord, elle exprime d'une manière infiniment claire que le temps des révolutions de politiciens est fini et qu'ainsi le prolétariat refuse de laisser se constituer de nouvelles hiérarchies. Cette formule ne sait rien des droits de l'homme, de la justice absolue, des constitutions politiques et des parlements; elle ne nie pas seulement le gouvernement de la bourgeoisie capitaliste, mais encore tout hiérarchie plus ou moins analogue à la hiérarchie bourgeoise. Les partisans de la grève générale entendent faire disparaître tout ce qui avait préoccupé les anciens libéraux; l'éloquence des tribuns, le maniement de l'opinion publique, les combinaisons des partis politiques. Ce serait le monde renversé, mais le socialisme n'a-t-il pas affirmé qu'il entendait créer une société toute nouvelle? Plus d'un écrivain socialiste, trop nourri de traditions de la bourgeoisie, ne parvient cependant pas à comprendre une telle "folie anarchiste"; il se demande ce qui pourrait succéder à la grève générale: il n'y aurait de possible qu'une société organisée sur le plan même de la production, c'est-à-dire la véritable société socialiste...

2) La grève générale n'est point née de réflexions profondes sur la philosophie de l'histoire; elle est issue de la pratique. Les grèves ne seraient que des incidents économiques d'une assez faible portée sociale, si les révolutionnaires n'intervenaient pour en changer le caractère et en faire des épisodes de la lutte sociale. Chaque grève, si locale qu'elle soit, est une escarmouche dans la grande bataille qu'on nomme la grève générale.

Les associations d'idées sont ici tellement simples qu'il suffit de les indiquer aux ouvriers en grève pour faire d'eux des socialistes.

Maintenant l'idée de guerre paraît aujourd'hui plus nécessaire que jamais, alors que tant d'efforts sont tentés pour opposer au socialisme la paix sociale" (8).

Sorélienne, la grève de l'hiver dernier le fut en tant que volonté d'organiser la société sur le "plan même de la production".

Sorélienne encore elle le fut en ce sens qu'elle permit de faire comprendre une fois de plus qu'une partie du syndicalisme belge n'entendrait se laisser absorber ni par l'appareil gouvernemental, ni par l'appareil patronal (impliqué indirectement dans les faits en question).

Cette grève a accéléré les syndromes de la crise du régime, en particulier, par les expériences qu'elle a permis d'observer sur le vif lors des rapports, toujours très particuliers, entre l'action politique et l'action syndicale, lorsque le syndicalisme en question est un syndicalisme indépendant des partis politiques.

Que le régime ait été impliqué dans les inévitables réactions en chaîne qu'elle a provoquées, tout le monde, aujourd'hui, quelque 8 mois après les événements, peut le constater lorsqu'on fait le bilan (provisoire) des réactions internes, dans les partis, les syndicats et les milieux d'affaires.

Si le régime avait été robuste, si ses structures politiques, économiques, sociales avaient été authentiques, la grève générale aurait été digérée, assimilée par le régime.

Mais le régime est en crise depuis longtemps et les grévistes n'ont fait que traduire en actes les distorsions qui depuis de nombreuses années paralysent de plus en plus le fonctionnement des institutions en Belgique.

(8) Georges SOREL: *Avenir socialiste des syndicats* (paru en 1898), dans *Matériaux d'une théorie du prolétariat*, 1929, pp. 59-60.

CRISE DU RÉGIME CRISE DE LA DÉMOCRATIE

Les diagnostics sur la crise du régime, en Belgique, varient, bien entendu, selon l'appartenance politique ou philosophique de ceux qui se prononcent sur ce problème.

Un fait est certain: "L'opinion commence ouvertement à s'en prendre au régime lui-même" (9).

Les institutions politiques et en particulier le fonctionnement du régime parlementaire belge ont été depuis quelques décades au centre des préoccupations de beaucoup de responsables de la vie publique en Belgique.

Des propositions de réformes ont été faites: les unes visant à rechercher les conditions d'un regroupement massif des forces de gauche; les autres, d'un regroupement des forces conservatrices; les calculs de recherche d'une majorité absolue ont succédé aux projets de pouvoir spéciaux, de réforme du mandat et du travail parlementaires...

De tous ces efforts, à la veille de la grève générale, il n'était sorti rien de réellement pratique, surtout parce que la prise de conscience de la crise du régime n'était pas encore descendue assez profondément dans toutes les couches de la sensibilité politique populaire.

Ces critiques et travaux préliminaires n'ont cependant pas été vains parce qu'ils ont préparé les matériaux pour la grande controverse sur le fédéralisme qui est née de la grève, laquelle controverse, cette fois, est montée à la première page de tous les journaux obéissant à cette obligation sociologique que ce qu'un peuple a décidé dans la rue, il est bien difficile de l'esquiver, par quelque gage de la dernière heure ou quelque habile encommissionnement.

La crise du régime, donc des institutions politiques, donc de la structure étatique est désormais posée: il paraît bien que cette constatation soit faite, dans beaucoup de milieux, en Belgique.

Le catalyseur en a été la grève générale.

Les réactions sont en cours. Elles sont sociologiquement observables en particulier, à l'intérieur des partis politiques belges, qui s'appêtent à essayer de retraduire la réalité sociale en tenant

(9) Voir, sur ce sujet, les dossiers C.R.I.S.P., no 69 (juin 1960) et no 81 (21 octobre 1960).

compte, précisément, des regroupements que la grève générale a apportés dans différents secteurs des clientèles politiques traditionnelles.

On peut, au sujet des partis politiques belges mis en face de nouveaux problèmes, à cause précisément de cette grève générale, s'interroger comme le fait *M. Duverger* à propos du fédéralisme européen — sa remarque nous paraissant tout à fait valable en ce qui concerne le fédéralisme discuté actuellement à l'échelle de la Belgique: "Ce qu'il faut rechercher c'est pourquoi un parti est pour ou contre, quels sont non pas les motifs avoués, mais les motifs inavoués, les raisons profondes qui ont conduit tel parti à prendre position pour le fédéralisme ou à s'y opposer" (10).

Si la grève générale a posé le problème du régime, en préconisant le fédéralisme comme remède à l'actuel régime unitaire, c'est à la fois à cause d'une série de problèmes concrétisés dans le contentieux wallon-flamand dont il va être parlé plus loin mais aussi, et surtout — on insiste là-dessus — à cause d'une réaction populaire d'insatisfaction vis-à-vis de ce qu'on lui offre en Belgique comme étant la démocratie alors que, fondamentalement, ce n'en est que la caricature.

La crise du régime, en Belgique, est concomitante, qui s'en étonnerait, à la crise, générale, de la démocratie qui préoccupe, à juste titre, tous les démocrates.

Supprimer les rapports de contrainte pour favoriser au maximum la liberté humaine: voilà le but de la démocratie.

Le remède: compléter la démocratie politique, par la démocratie économique et la démocratie sociale.

Dans le cas belge, le fédéralisme permettrait précisément de faire face victorieusement à cette crise de la démocratie en substituant au régime de l'Imperium d'un Etat unitaire, un régime d'association entre deux peuples (flamand, wallon) et trois communautés (flamande, bruxelloise, wallonne), association progressiste et fraternelle.

De plus, doublant la souveraineté populaire — car le fédéralisme, à la souveraineté des citoyens, ajoute la souveraineté de chacun des Etats qui composent la fédération — le fédéralisme peut revendiquer d'être un des moyens les plus sûrs de faire face

(10) *M. Maurice DUVERGER*: les partis politiques et le fédéralisme en Europe, dans *LE FEDERALISME*, 1956, p. 149.

dans notre pays à la dégradation, systématique et volontaire, on insiste encore là-dessus, de l'idéal démocratique.

Pour améliorer la démocratie en Belgique, il faut améliorer l'Etat selon une formule fédérative.

Que les démocrates réservent leurs forces et leur pouvoir d'argumentation à l'analyse de la nature de l'Etat belge et la cause de la démocratie sera bien servie: "N'attribuons donc pas à la démocratie une insuffisance qui tient en réalité à la nature même de l'Etat" (11).

Le capitalisme s'est servi et se sert plus que jamais de la formule de l'Etat unitaire, en Belgique, pour assurer sa pérennité.

A cette pérennité capitaliste il faut substituer une péréquation démocratique entre deux peuples et trois communautés.

Il n'est pas étonnant que parmi les plus farouches adversaires du fédéralisme pour la Belgique on retrouve les porte-paroles, conscients ou inconscients, des grandes puissances financières qui ont en poche la clef du cadenas unitaire.

L'entreprise de démystification d'un Etat unitaire, rempart et masque du capitalisme, a commencé avec cette grève générale.

Cette action est irréversible car, au delà du régime, c'est la démocratie qui est en question: "La déformation capitaliste de la démocratie la compromet tout entière... Le Caligula de Camus, avec son pouvoir totalitaire, peut pousser le cynisme jusqu'à la sincérité absolue. La démocratie, elle, dépend de sa justification et un échec sur ce plan la condamne. Elle est le régime où le mensonge a des conséquences: l'inconstance du mensonge l'envahit et lui communique sa fragilité... A notre époque, vouloir la démocratie politique sans la démocratie économique et sociale, vouloir unir la démocratie politique et le libéralisme économique, c'est malgré l'apparente cohérence des parties "libéraux conservateurs", qui veulent "la liberté partout" condamner en fait la démocratie politique et la livrer à ses ennemis" (12).

Les grévistes belges de l'hiver dernier ne laisseront pas la démocratie politique à ses ennemis.

(11) M. Roger LACOMBE: *La crise de la démocratie*, 1948, p. 39.

(12) Mme Jeanne HERSCH: *Idéologies et réalités*, 1956, pp. 181-183.

Le prix y sera mis, mais la démocratie, la vraie, sera sauvée des poisons mortels qu'on lui assène à doses massives, pas seulement en Belgique, d'ailleurs.

LE CONTENTIEUX FLAMAND-WALLON

Historiquement, c'est le **Mouvement flamand qui le premier** se souleva contre la Belgique unitaire au nom des droits absolument légitimes du peuple flamand opprimé par une bourgeoisie francophone.

Quand on songe qu'en 1866, deux ouvriers flamands furent condamnés à mort et exécutés sans avoir pu communiquer directement avec les juges et leur avocat, qui ne parlaient que le français, on comprend aisément dans quel tuf populaire le Mouvement flamand est allé chercher ses milices.

Depuis lors, les rapports de forces ont diamétralement changé et d'une manière tellement rapide que, dès 1912, Jules Destrée dans une "Lettre au Roi", prophétique, pouvait énumérer — sur un mode lyrique qui n'enlevait rien, loin de là, au fond du problème — la liste des griefs wallons, et il concluait "... Nous ne sommes pas encore au coeur de la tempête. Mais quand elle s'éveillera tout à fait, qui donc la pourra régir?... Vous avez constaté que Votre royaume était fait de "deux populations également vaillantes, également douées". Vous avez préconisé "avec émotion" "la force par l'union, par l'entente loyale et cordiale". On ne saurait mieux dire. L'union fait la force, mieux que ne pourrait le faire l'unité. Une unité menteuse, imposée, basée sur la brutale contrainte du nombre..."

Toute l'argumentation de Destrée reste valable, aggravée par cinquante années supplémentaires d'une pression flamande qui s'est fait de plus en plus sentir, depuis le statut linguistique jusqu'aux problèmes économiques et sociaux.

76 députés représentent les arrondissements wallons.

104 députés représentent les arrondissements flamands.

Le suffrage universel ne joue plus puisqu'il ne s'exerce plus d'homme à homme, mais de peuple à peuple, démographie contre démographie.

La Wallonie souffre, à cause de la Belgique unitaire, d'une insuffisance d'investissements, de leur orientation défectueuse,

d'une crise charbonnière, d'une infrastructure insuffisante en matière de travaux publics.

Sur le plan des services économiques la Wallonie se voit forcée d'"acheter" à la Flandre et à Bruxelles — plus avantagées qu'elle dans les domaines du rail, des canaux, des ports — des services bancaires, des services de l'Etat.

Sur le plan des investissements, la Wallonie est désavantagée, à cause de la concentration à Bruxelles, des plus importantes activités financières. De ce fait les revenus wallons qui devraient être réinvestis en Wallonie sont employés ailleurs, de même que les fonds confiés par les Wallons aux différentes caisses d'épargne et d'assurance.

Et pourtant la Wallonie, et par sa population, et par ses exportations, et par son revenu propre dépasse non seulement bien des pays du monde, mais aussi bien des états appartenant à des fédérations d'Etat.

La démonstration de son importance quantitative dans ces différents domaines peut être très facilement faite, chiffres en mains, mais le véritable problème — dans les relations entre ces deux peuples: le peuple flamand et le peuple wallon, et entre ces trois communautés: flamande, bruxelloise, wallone — le véritable problème est que la Wallonie est en train de disparaître politiquement, économiquement, socialement, et de perdre ses forces matérielles dans le creuset de la Belgique unitaire.

Maints cris d'alarme ont été lancés. Ceux qui depuis des années, ont rejeté l'examen du contentieux flamand-wallon et qui ont trouvé que du moment que le calme régnait à Bruxelles, il n'y avait pas de problème, ont pourtant reçu maints avertissements: "Toutefois ce calme pourrait bien n'être qu'apparent et préluder à une période de graves troubles internes s'il n'était porté attention à certains problèmes qui se dessinent sur la trame de notre vie nationale... il paraît bien téméraire de vouloir sceller une fois pour toutes le devenir des populations dans des formules juridiques plus ou moins rigides qui ne sont pas toujours capables de s'adapter à l'évolution implacable et à maints égards indéterminable" (13).

Les "graves troubles internes" sont entrés dans la réalité de 1961: des Cassandres auront peut-être encore à souffrir de leur

(13) M. Maurice-Pierre HERREMANS: La Wallonie, ses griefs, ses aspirations, 1951, pp. 280-278.

douloureuse lucidité, mais il se lèvera alors de nouvelles Antigones qui pourront jeter à la face de nouveaux Créons, comme dans la pièce d'*Anouilh*: "Quel rêve, hein? pour un roi: des bêtes! Ce serait si simple".

Le fédéralisme mettrait fin à ce dramatique dialogue de sourds.

Le fédéralisme ne serait pas seulement le moyen de sauver la Wallonie, ce qui pourrait apparaître à juste titre comme strictement dicté par un intérêt particulier.

Le fédéralisme se veut comme le moyen de sauver la Belgique de la crise du régime dont elle est malade.

Et la démocratie y trouverait son compte, de surcroît.

DU CONTRAT ALLEATOIRE AU CONTRAT COMMUTATIF

Le Mouvement populaire wallon sait tout ce qu'il doit à ses devanciers qui, en Wallonie, depuis des dizaines d'années ont tenté de mobiliser les énergies wallonnes.

Ce qui le différencie des mouvements qui l'ont précédé, c'est non seulement sa base populaire, mais sa volonté de lier organiquement, dans une même revendication, le fédéralisme et les réformes des structures économiques.

Le fédéralisme est une étape vers une meilleure démocratie.

Il peut par exemple, aider un peuple à dépasser sa maladie raciste. Sur ce sujet, laissons parler un zoologiste (14): "Le phénotype c'est l'ensemble des caractères tels qu'on les voit, c'est-à-dire les caractères déterminés par l'hérédité et fidèles à celle-ci, plus les caractères déterminés par les hasards du développement et par les facteurs du milieu... Revenant à notre petit problème national, il est bien évident qu'on est wallon ou flamand phénotypiquement et qu'il est tout à fait secondaire qu'on le soit de souche. C'est pourquoi il serait biologiquement stupide d'introduire des considérations racistes dans le débat..."

(14) M. Jean LECLERCQ: Analyse scientifique de l'option fédéraliste des socialistes wallons. Revue: Socialisme no 47, sept. 1961, pp. 586-87.

Antidote au racisme, le fédéralisme serait également le moyen de trouver une solution définitive au problème linguistique qui fait partie de ce contentieux flamand-wallon qu'il faudrait régler une bonne fois pour toutes car il y a des problèmes économiques et des problèmes sociaux qui attendent d'autres impulsions que celles qu'ils ont reçues jusqu'ici.

En cette matière, Henri IV, cité par Engels (15), avait déjà formulé, dans un style aphoristique, l'essentiel: "Que la langue espagnole soit à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais où l'on parle le français, c'est mon lot".

Comme on ne peut pas se contenter d'une référence royale, vieille de quelques siècles, au sujet du problème linguistique, il suffit dès lors de rappeler que le recensement linguistique, une des pommes de discorde entre les parties, a été l'objet, dès 1959, d'une violente campagne qui a mis le gouvernement de l'époque dans l'obligation de suspendre le recensement général qui devait avoir lieu le 31 décembre 1960.

Cette décision sera comptée, dans le contentieux flamand-wallon, comme un fait d'une exceptionnelle importance: "Jamais nous n'avions imaginé que, contrairement aux exigences de la loi, aux nécessités de l'administration, de l'économie et d'une saine gestion du pays, contrairement à nos obligations internationales, sans consultation des organes prévus dans ce but, le gouvernement déciderait de remettre le recensement général.

Cette remise est, en partie, la conséquence des décisions prises au sujet du recensement linguistique. De démission en démission, de renonciation en renonciation, l'appareil de l'Etat se désagrège..." (16).

Mais en deçà de ces problèmes relatifs au racisme et à la langue il importe d'abord, de tenter d'exprimer la philosophie profonde du fédéralisme, afin de montrer tout ce que la démocratie aurait à y gagner.

Peut-être n'est-il pas impossible d'esquisser quelques-uns des principes fondamentaux du fédéralisme.

— Le fédéralisme est une garantie de bon rendement du suffrage universel. En Belgique, le suffrage universel est un mythe.

(15) F. ENGELS: *Anti-Dubring*, appendice: Théorie de la Violence, Tome III, p. 198.

(16) M. Paul M.G. LEVY: *La querelle du recensement*, 1960, pp. 149-150.

C'est le peuple qui désigne ses représentants, mais c'est la démographie qui décide quels sont ceux qui dirigeront tous les appareils: politiques, économiques, sociaux, culturels.

— Le fédéralisme est la garantie des minorités. Toutes les minorités: quantitatives, philosophiques, religieuses, politiques sont assurées, dans le cadre du fédéralisme, d'être traitées avec considération en vertu de deux principes fondamentaux: libre disposition des individus, libre disposition des peuples.

— Le fédéralisme améliore la prospection et la détection des forces vives, concrètes, populaires des peuples et des communautés associés dans le pacte fédéral.

— Le fédéralisme, accroissant les quantités de libertés individuelles reconnues à chacun des individus dans le cadre de libertés collectives librement élaborées, augmentera non seulement le rendement, l'efficacité, la productivité de l'Etat fédéral mais — en outre — il provoquera une considération plus grande, et si nécessaire, pour la démocratie, car cette fois la liaison intime des responsables et de la population sera plus concrète.

— Le fédéralisme est une école de tolérance en actes. Il apprend à pratiquer le respect d'autrui, la considération de l'"Autre", aussi bien sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il enseigne la notion, si délicate, mais si nécessaire, du dialogue. A ce sujet, on se permettra une référence tirée d'un livre (17) où le personnaliste chrétien *Jean Lacroix* s'entretient avec le communiste *Roger Garaudy*. Ce qui y est dit, à propos d'un éventuel dialogue entre chrétiens et communistes, nous apparaît comme pouvant être transposé et médité très utilement par les Flamands, les Bruxellois et les Wallons qui sont décidés à sortir leur pays de l'impasse:

"Dialogue ne saurait donc être ni réfuter la pensée d'autrui ni simplement l'intégrer à la sienne propre, mais se mettre en question soi-même pour progresser au contact de l'autre. Pas de dialogue sans cette sympathie méthodologique qui vous fait éprouver la pensée d'autrui du dedans, qui vous bouleverse au sens fort du terme et vous oblige à une véritable reprise. L'excès de gentillesse ne vaut pas mieux que la dénonciation des intentions.

(17) M. Roger GARAUDY: *Perspective de l'Homme*. Lettre de J. Lacroix en réponse à R. Garaudy, pp. 168-169.

Un catholique pas plus qu'un communiste n'est libéré du premier devoir, qui est le devoir d'être intelligent. L'effort de compréhension commande tout. Et comprendre c'est sortir de soi, se mettre à la place d'autrui, suspendre momentanément sa propre pensée pour la remplacer par celle de l'autre. C'est ce que néglige l'attitude que j'appelle apologétique — et dont marxistes aussi bien que chrétiens ont donné trop d'exemples. Dialoguer, c'est s'exposer non pas aux coups d'autrui, ce qui n'est rien, mais au bouleversement de sa propre pensée et peut-être à la perte de soi-même.

Qui n'a passé par cette épreuve avec crainte et humilité, qui n'a tremblé de se voir contraint de tout remettre en question, qui n'a senti sa raison se modifier en quelque sorte sous l'emprise de la raison d'autrui, qui n'a librement accepté et vécu la possibilité de cette sorte d'holocauste de lui-même n'est pas un partenaire valable dans le dialogue des hommes".

Quand la nécessaire négociation préalable se sera imposée, d'ici peu, on l'espère, en Belgique, au sujet du fédéralisme, il faudra bien qu'un dialogue "intelligent" s'instaure.

Des hommes sont déjà prêts, de chaque côté, à aborder ce premier stade indispensable, avec l'état d'esprit de tolérance qu'implique obligatoirement le fédéralisme.

— La quintessence du fédéralisme est le principe de self-direction. Le fédéralisme est donc le meilleur moyen de faire l'éducation des peuples en les mettant institutionnellement en mesure d'être eux-mêmes les créateurs, les conducteurs, les vérificateurs de leurs volontés philosophique, politique, économique, sociale, et culturelle.

— Le fédéralisme en essayant de faire la société pour l'homme a le grand mérite, dans un monde où trop souvent l'homme est fait par et pour la société, de préparer les conditions d'un authentique humanisme social.

— Enfin sur le plan philosophique et politique de l'internationalisme, tout comme sur le plan technique des relations internationales, n'est-ce pas le fédéralisme qui peut le mieux servir la fraternité humaine en intégrant, enfin, la vraie patrie dans la vraie humanité?

La méditation de la Déclaration de principes ne peut que renforcer tout fédéraliste belge dans son sentiment de lutter, lé-

gitement, pour un nouvel humanisme dans le cadre d'une humanité renouée.

— Pour en arriver à l'essentiel, qui est de tirer des règles pratiques pour les actions entreprises actuellement en Belgique dans ce domaine, le fédéralisme est tout le contraire du séparatisme. Le fédéralisme est une volonté d'union mais d'union dans le cadre d'un contrat volontaire, que la terminologie juridique consent à appeler synallagmatique, mais que l'homme de la rue comprend comme un contrat où les parties s'engagent réciproquement les unes envers les autres.

"Il y a une caricature du fédéralisme que ses adversaires affectent de confondre avec lui, et qui en est tout le contraire: c'est le particularisme. Celui-ci est une volonté de séparation, tandis que le fédéralisme est une volonté de coopération" (18).

C'est Proudhon qui, au siècle passé, a prophétisé que le XXe siècle serait le siècle du fédéralisme. Il a droit, au moment où son message entre de plus en plus dans les réalités modernes, d'être cité à la place d'honneur dans l'histoire du fédéralisme.

"Pour que le contrat politique remplisse la condition synallagmatique et commutative que suggère l'idée de démocratie; pour que, se renfermant dans de sages limites, il reste avantageux et commode à tous, il faut que le citoyen en entrant dans l'association 1) ait autant à recevoir de l'Etat qu'il lui sacrifie; 2) qu'il conserve toute sa liberté, sa souveraineté et son initiative, moins ce qui est relatif à l'objet spécial pour lequel le contrat est formé et dont on demande la garantie à l'Etat. Ainsi réglé et compris, le contrat politique est ce que j'appelle une fédération...

Tout annonce que les temps sont changés, et qu'après la révolution des idées doit arriver, comme sa conséquence légitime, la révolution des intérêts. Le vingtième siècle ouvrira l'ère des fédérations, où l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans. Le vrai problème à résoudre n'est pas en réalité le problème politique, c'est le problème économique..." (19).

(18) M. Gaston BERGER: Introduction psychologique et philosophique aux problèmes du fédéralisme, dans *Fédéralisme*, 1956, p. 27.

(19) PROUDHON: *Du Principe Fédératif*, 1863, pp. 102-103, 155-156.

L'EMANCIPATION POPULAIRE PAR L'AUTONOMIE

Le problème du fédéralisme tel qu'il vient de se poser, en Belgique, n'est pas, d'abord, une affaire de juristes, c'est une affaire strictement populaire.

Il s'agit, pour en comprendre les racines profondes, de s'astreindre à une analyse rigoureuse de la prise de conscience populaire et nationale, à des moments et sous des formes qui ne sont pas identiques, dans le peuple flamand et dans le peuple wallon.

Cela ne s'est pas passé en Flandre comme cela s'est passé en Wallonie: il faut insister là-dessus pour qu'on ne renouvelle pas des erreurs d'analyse que l'on a commises de part et d'autre.

Le fédéralisme est l'unique système qui peut encore sauver le régime belge.

Au nom d'abord du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, conçu et appliqué en tenant compte de l'important problème des minorités.

"... Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un droit légitime, mais un droit qu'il faut manier avec prudence... Pour certains, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est en réalité le droit de la majorité de ces peuples.

Que deviennent dans un pareil système, les minorités? Quelle place fait-on aux minorités ethniques, linguistiques, religieuses? J'ai bien peur que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ainsi entendu, ne signifie pas autre chose, dans cette doctrine, que le droit des gouvernements à disposer des peuples... C'est bien pourquoi les fédéralismes régionaux et les fédéralismes internes présentent tant d'importance aujourd'hui. Mon avis est que la solution adéquate des peuples à disposer d'eux-mêmes réside... dans les fédéralismes régionaux et les fédéralismes internes..." (20).

La nécessité d'une analyse des conditions politiques et sociales par lesquelles ont passé le peuple flamand et le peuple wallon s'impose de la manière la plus rigoureuse quand on veut rechercher les causes du divorce actuel et qu'on est décidé à ne plus recommander une politique de l'autruche.

Sur le plan des institutions politiques, le fédéralisme apparaîtra dès lors comme le seul système qui puisse résoudre harmonieusement

(20) M. Fernand DEHOUSSE: *L'Europe et le Monde*, 1960, pp. 74, 75, 76.

sement le problème des rapports entre la Flandre et la Wallonie et sortir la Belgique de son immobilisme conservateur.

L'irritante "question belge" ne date pas d'hier. A une époque où les masses populaires ne jouaient aucun rôle politique, le mythe de la Belgique unitaire a pu s'imposer: il n'était que l'expression sur le plan national du pouvoir exclusif d'une classe sociale dans tous les domaines. Jusqu'au début du XXe siècle, non seulement la Bourgeoisie régnait sans partage sur les moyens de production et de distribution des biens matériels mais elle avait investi tous les autres pouvoirs y compris et surtout ceux de l'Etat: parlement, gouvernement, haute administration, pouvoir judiciaire, enseignement supérieur, armée, police; autant de chasses gardées.

Cette classe était culturellement homogène, la langue française était son seul instrument d'échange et d'expression culturels. Si l'on considère en outre que le haut clergé appartenait au même milieu, on concevra aisément que la Belgique tirait son unité, alors incontestée, de l'homogénéité de ceux qui détenaient une quelconque parcelle de l'autorité publique ou de puissance sociale ou morale. Cette classe représentait environ 40,000 électeurs en 1830, et 180,000 en 1890 (soit 1 à 2% de la population). Le peuple flamand pas plus que le peuple wallon n'existait. Il n'y avait pas de problème parce qu'il n'y avait pas de peuple, mais seulement une poussière d'individus sans instruction, sans solidarité, sans conscience commune, bref un peuple sans cerveau, sans conscience et sans voix.

La "question belge" va naître, sans que l'on s'en doute, à la fin du XIXe siècle, avec les premières révoltes populaires contre la classe au pouvoir. Cette révolte va prendre des aspects inattendus en pays flamand surtout que la gauche belge, radicale et socialiste, n'a pas toujours bien compris. Cette incompréhension n'a d'ailleurs pas encore disparu de nos jours...

Quelque regret qu'en aient maints chefs politiques de la gauche belge, la révolte du peuple flamand a été une révolte collective de type nationaliste d'un type différent de la révolte du peuple wallon.

Dans les régions où il n'y avait pas de coupure linguistique entre la Bourgeoisie dirigeante et le peuple, celui-ci opéra son émancipation en développant, de lutte en lutte, une *conscience de classe*: c'est le cas du peuple wallon qui s'imprégna de courants idéologiques, socialistes.

En Flandre, la coupure culturelle entre la Bourgeoisie francophone et le peuple développa une *conscience populaire nationale flamande*. L'idéologie socialiste y mordit beaucoup moins pendant que se développait un sentiment nationaliste hostile à l'Etat belge. A la lutte des classes, se substituait un mouvement populaire d'émancipation nationale contre un Etat qui ignorait et méprisait tout un peuple.

Le petit clergé catholique, proche du peuple flamand, en butte à l'incompréhension du haut clergé belge, trouva dans le réveil populaire flamand un allié précieux contre l'influence, à son avis, dangereuse pour la foi, de la culture française, de la Bourgeoisie dite "fransquillonne" et "libérale". Le catholicisme flamand devint un symbole et un véhicule du sentiment national et populaire. En Flandre, la religion est un phénomène collectif. Pour les Wallons, la religion est devenue un phénomène de conscience individuelle, qu'ils considèrent d'ailleurs comme éminemment respectable, comme toute manifestation d'opinion fondée sur le principe intangible de la liberté individuelle.

Le réveil des deux peuples ne s'est donc pas fait de la même manière. Mais leur prise de conscience, différente des deux côtés de la frontière linguistique, allait soumettre, en cinquante ans, la Belgique unitaire à des tiraillements dont elle est en train de mourir.

L'accession de la Flandre et de la Wallonie à leur autonomie est absolument inéluctable. Elle est liée à l'émancipation populaire des masses à l'égard des classes bourgeoises.

Le fait que la lutte des classes n'a pas pris une forme simple correspondant au schéma socialiste, en pays flamand, n'y change rien. Dans une optique socialiste superficielle, l'histoire récente du peuple flamand est incompréhensible. La naissance d'une conscience nationale chez un peuple brouille provisoirement les cartes de la lutte des classes sociales. L'éveil des nationalismes des peuples ignorés contre les Etats qui les méprisent est pourtant une des formes de la gigantesque lutte des opprimés contre les pourvus, qui secoue le monde contemporain. *Quand un peuple est méconnu en tant que tel, il développe plus rapidement son sentiment national que sa conscience de classe.* C'est ce qui est arrivé au peuple flamand. *La phase nationaliste flamande est inévitable*: il faut qu'elle s'accomplisse, quels qu'en soient les aspects négatifs ou déplaisants, pour que le processus d'émancipation populaire se poursuive.

Tant que la crise nationaliste n'est pas achevée le peuple, obnubilé par ses objectifs nationaux immédiats, reste relativement indifférent aux voies économiques et sociales de son émancipation. *Il faut donc achever la phase politique et institutionnelle du nationalisme pour ouvrir les voies de la transformation sociale.* Actuellement, la bourgeoisie conservatrice du monde catholique fait effort (non sans résistances internes) pour comprendre et même pour promouvoir les objectifs flamands dans ce qu'ils ont de plus superficiels (le problème linguistique) tout en maintenant le peuple flamand dans la Belgique unitaire dont elle détient encore les clefs. Les conservateurs, invoquant la solidarité catholique, essayent d'éviter, en se servant du peuple flamand comme d'une masse de manoeuvre, l'achèvement naturel du nationalisme flamand dans l'autonomie politique, *stoppant ainsi toute évolution ultérieure dangereuse pour leurs positions sur le plan économique.*

Un gouvernement flamand autonome, fut-il catholique et nationaliste, ne pourrait pas, devant la poussée populaire, maintenir indéfiniment les structures actuelles de l'économie bourgeoise, d'autant plus que le gouvernement voisin les mettrait en cause et lui *proposerait des mesures de coordination dans l'intérêt commun.*

Le processus de l'émancipation populaire en Wallonie est inverse. La conscience de classe s'est développée avant le sentiment national. La prise de conscience des Wallons en tant que peuple est relativement récente encore qu'il y ait eu des précurseurs qui, tel Jules Destrée, l'avaient pressentie depuis 50 ans.

C'est en tant que classe ouvrière et prolétariat politiquement et syndicalement organisé que les masses populaires wallonnes assurèrent leur émancipation depuis le début du siècle. Mais cette émancipation s'est limitée à des mesures de protection sociale et n'a pu s'épanouir par la maîtrise de la vie économique. La démocratie parlementaire de la Belgique unitaire, avec son apparence démocratique, a, lorsqu'on en analyse le mécanisme interne, conféré en fait, *un véritable droit de veto à la minorité conservatrice bourgeoise* pour paralyser toute réforme profonde (21).

Si l'on donne l'autonomie à la Wallonie et à la Flandre, le frein bourgeois est éliminé en Wallonie et les données du jeu

(21) Sur ce sujet: M. François PERIN: *La Démocratie Enrayée*, 1060. Essai sur le régime parlementaire belge de 1918 à 1958.

politique sont bouleversées en Flandre. L'influence de la bourgeoisie wallonne et bruxelloise est pratiquement éliminée ainsi que le frein de la bourgeoisie francophone flamande. La bourgeoisie néerlandophone jouera certes un rôle en pays flamand mais le poids de son influence sur le gouvernement autonome flamand sera moins considérable que celui des syndicats chrétiens flamands, eux-mêmes talonnés par la minorité socialiste flamande qui se donnera vraisemblablement des leaders correspondant à cette nouvelle situation.

Autrement dit, le gouvernement autonome flamand ne pourra pas être de tendance aussi conservatrice que le P.S.C. belge actuel. Le gouvernement wallon de tendance socialiste trouvera en lui un interlocuteur plus compréhensif sur le plan économique et social. Le dialogue socialiste wallon — sociaux chrétiens flamands donnera des résultats plus réformateurs et plus progressistes que le dialogue stérile des socialistes belges et des sociaux-chrétiens belges dont le gouvernement actuel, est, à nouveau, une illustration convaincante.

Ainsi se dessine l'orientation du fédéralisme belge: Flandre et Wallonie, fortes de leur très large autonomie respective, entament une négociation permanente au sein d'un exécutif fédéral où les deux pays siègent à parité de voix, les Bruxellois s'y joignant par une représentation équitable.

Sans doute, la Wallonie dans une Europe occidentale capitaliste ne pourra pas, elle, réaliser intégralement son idéal socialiste. Mais l'équilibre des forces sera profondément modifié et la politique belge dans son ensemble sortira de l'immobilisme désespérant qui la caractérise depuis 1945 et dont le résultat le plus tangible est de ruiner peu à peu tout un peuple, le peuple wallon, dont l'économie exige des plans à longue portée et des reconversions difficiles.

C'est en luttant comme classe sociale sur son propre sol, et en s'apercevant que dans l'ensemble de la Belgique, c'était lui qui pesait le plus dans l'équilibre des forces ouvrières, que le peuple wallon prit conscience de son destin solidaire comme peuple. La lutte des classes vient ainsi de prendre en Wallonie, un aspect de libération nationale, qui va trouver un écho profond dans tous les milieux.

Le Mouvement Populaire wallon veut être l'instrument de cette prise de conscience populaire et nationale. Il ne constitue pas

un empiètement sur le domaine des partis politiques puisqu'il ne situe pas son action sur le plan électoral et parlementaire. *Ce ne sont pas les mandataires qui font l'histoire des peuples: ils la traduisent.* L'histoire se fait par les peuples eux-mêmes. Pour modifier les structures politiques de la Belgique, il faut procéder à une véritable mobilisation populaire. Si cette mobilisation est réelle, elle sera irrésistible, et il se trouvera au parlement toutes les majorités qu'il faudra pour entériner les faits.

LES ACTIVITES DE SERVICE AVANT LES ACTIVITES DE PROFIT

Il existe un "ensemble unique au monde" (22): c'est un triangle (400 km / 300 km / 350 km) qui relie le Bassin de Briey, le Bassin de la Ruhr, le Bassin de Lille.

Ce triangle contient, toujours selon le même auteur, "l'essentiel des ressources européennes de fer et de charbon".

La Wallonie, avec le bassin du Nord français et le bassin Rhénan, est un axe essentiel de ce triangle.

Et la Wallonie se meurt, économiquement, dans une Belgique en retard sur ses partenaires économiques européens!...

La Belgique subit les effets d'une absence de politique économique dénoncée objectivement par le rapport de 1954 dont il fut question au début de cette note.

Le produit national brut par tête d'habitant continue de subir très désavantageusement la comparaison avec l'ensemble des pays du Marché Commun.

Même en phase ascendante, le chômage ne se résorbe pas au rythme de l'expansion, ce qui est le signe des déficiences structurelles économiques.

Une trop grande partie de l'épargne nationale est exportée.

Les investissements publics n'assurent pas l'extension normale, et surtout équilibrée entre Flandre et Wallonie, des infrastructures nécessaires.

Plus de 80% des investissements industriels se font dans des secteurs traditionnels: signe de sclérose.

(22) M. J.R. BOUDEVILLE: L'Economie régionale. Espace opérationnel. Cahier I.S.E.A., Série L., no 3, juin 1958, p. 16.

Signes d'injustice sociale: la fraude et l'évasion fiscales constituent un frein sérieux à l'expansion économique; la pression fiscale sur les rémunérations des salariés augmente sans cesse, tandis qu'elle diminue en ce qui concerne les revenus de la propriété et de l'entreprise: "Entre 1936/38 et 1957, la part des impôts sur le Revenu national frappant les rémunérations des salariés passe de 21,0% à 38,2%, soit une augmentation de 81,9%; au cours de la même période, la part des impôts sur le Revenu national frappant les revenus de la propriété et de l'entreprise passe de 79,0% à 61,8% soit une diminution de l'ordre de 21,8%" (23).

Des régions et des secteurs sont en dépression: Centre, Borinage, Sud-Est, charbon, textile, certaines fabrications métalliques...

Ceci pour le bilan économique général, mais ce qui est plus grave, c'est qu'à ce diagnostic général décevant vient s'ajouter un déséquilibre croissant entre le Nord et le Sud du pays, le Nord prenant de plus en plus l'avantage sur le Sud, qui ne trouve dans les structures unitaires, au lieu d'appuis, que des volontés délibérées de l'asphyxier jusqu'à l'anéantissement.

L'emploi augmente dans le Nord, il diminue dans le Sud.

La lutte contre le chômage est commencée dans le Nord; dans le Sud, ses perspectives deviennent de plus en plus critiques.

En 1960, de nouvelles industries ont été créées avec des capitaux étrangers: la majorité des établissements se sont faits à Bruxelles et dans les régions flamandes.

Le montant des investissements et le nombre d'emplois, à l'occasion de ces créations, sont largement supérieurs dans le Nord du pays que partout ailleurs.

Le plan d'aménagement des voies d'eau wallonnes est nettement défavorisé par rapport au plan pour le Nord du pays.

Les autoroutes prévues en Flandre pour le plan Européen sont presque toutes réalisées; la Wallonie est seulement dans la première phase de modernisation.

Des groupes financiers privés chargent des Bureaux d'Etudes de préparer, mathématiquement, l'"industrialisation du Nord": Flandres, Pays-Bas.

Voilà les "cadeaux" de la Belgique unitaire à la Wallonie.

(23) M. Max FRANCK: Analyse macroéconomique de la fiscalité belge 1913-1958, Ed. 1960, p. 168.

Seules, des réformes de structure peuvent sauver la Wallonie, c'est-à-dire lui rendre des capacités d'expansion qui, directement, permettront le relèvement du rythme de développement de l'économie belge tout entière.

Un Gouverneur de province belge a déclaré: "Si la province belge n'existait pas, il faudrait l'inventer" (24). C'était au début d'une conférence, mais en terminant il a trouvé la formule suivante: "Inutile de souligner d'autre part que la planétisation de tous les grands problèmes pose comme impératif que nos provinces dépassent le stade du provincialisme dans la conception de leurs objectifs, comme dans leur réalisation..." Cette contradiction interne traduit à merveille l'actuelle campagne menée en Belgique unitaire, en faveur d'une Europe (quelle Europe?!), pendant que les pires particularismes économiques sont favorisés bien souvent pour d'uniques raisons de stricte opportunité électorale et de calculs financiers à court terme.

Faire l'Europe: qui y contredirait mais c'est la Belgique unitaire, économiquement malade, qui n'a pu se placer qu'à la fin du peloton européen.

Fuir le régionalisme: qui y contredirait à condition, toutefois, qu'on distinguât régionalisme rationnel et régionalisme sentimental.

Et, ici, il sera fait appel non à des textes fédéralistes mais à deux sources qui attireront peut-être une plus grande attention de la part de ceux pour qui conservatisme et unitarisme sont l'unique rempart de défense: "... c'est qu'il importe de penser la politique régionale non pas en terme de territoire national et par conséquent de régions internes et de circuits intérieurs, mais bien plutôt de concevoir la nation comme une partie intégrante d'un ensemble beaucoup plus vaste et donc de se proposer d'abord un découpage en régions transnationales, avec des circuits orientés vers l'extérieur" (25).

Lorsque le Mouvement Populaire Wallon pose, au départ, que les réformes de structure doivent être liées, en ce qui le concerne, au fédéralisme c'est parce que le fédéralisme donnerait, à coup

(24) M. Richard DECLERCK: *La Province, Res Publica*, no 3, 1961, pp. 205 et 216.

(25) M. Roger DEMONTS: *La Belgique doit-elle avoir une politique économique régionale?* Revue: *La Vie Economique et Sociale*, no 4, 1961, p. 222.

sûr, à la Wallonie, la possibilité d'appliquer à l'économie les mesures de redressement impliquées, entre autres, dans un plan social et économique: "Economistes et politiques ont découvert que l'aménagement optimum de l'espace, territorial ou urbain, ne pouvait être laissé au hasard ou à la recherche du plus grand profit; la puissance publique devait intervenir" (26).

Le fédéralisme permettrait à la Wallonie de rattraper — dans un climat de libertés politiques et sociales *accrues* —, son retard dans l'espace économique belge — lequel pourrait lui-même, dans l'espace économique européen, rattraper quelques partenaires qui siègent efficacement et sereinement au Marché Commun, en ayant sur leurs territoires respectifs, un ou plusieurs secteurs nationalisés ou publics. Pourquoi pas la Belgique?

Le fédéralisme s'impose comme le remède à la crise de régime dont souffre la Belgique.

Il s'impose, en même temps, comme le remède à ses maux économiques si l'on veut reconnaître l'irrésistible exigence de compléter la démocratie politique, rénovée, par une démocratie économique car "... de toutes parts, les peuples réclament la prépondérance des activités de service sur les activités de profit" (27).

Que les exégètes, présents et futurs, d'une grève désormais historique soient bien persuadés que réflexes et volontés populaires se sont développés à ce moment dans les champs magnétiques de la démocratie économique et que la revendication fédéraliste a connu une accélération particulière parce que précisément le fédéralisme, appliqué à la Belgique, serait l'instrument de l'amélioration générale, et nécessaire, de la démocratie. Un peuple n'invente pas des "slogans"; c'est sa situation concrète qui lui fait trouver, tout seul, ce qu'il doit crier.

DE LA DEMOCRATIE "COUCHEE" VERS LA DEMOCRATIE "DEBOUT"

Quoique ayant adopté le symbole, traditionnel en Wallonie, du coq, le Mouvement Populaire Wallon ne sera cependant pas victime de ce que l'on a appelé l'"illusion de Chantecler": "Dans

(26) Bulletin mensuel d'information du Bureau politique de Mgr. le Comte de Paris. *L'Economie bretonne*, no 145.

(27) M. Paul LAMBERT: *La doctrine coopérative*, 1959, p. 79.

la pièce d'Edmond Rostand, Chantecler (c'est le nom du coq dans le Roman de Renart) ne se borne pas à constater qu'il annonce l'aurore, il proclame triomphalement qu'il "fait lever le soleil". On reconnaît ici le sophisme ou plutôt le "paralogisme" classique de la coïncidence interprétée comme une relation de cause à effet. Mais dans la psychologie de Chantecler cette notion de coïncidence va de pair avec un certain nombre de postulats: le coq s'imagine avoir obtenu par un effort volontaire un événement favorable qui se produit en réalité sans lui, où il n'est pour rien, mais dont il revendique cependant l'initiative et le mérite. En somme il attribue à un succès personnel ce qui est le résultat d'une évolution naturelle" (28).

Le Mouvement Populaire Wallon est un effet et non une cause.

Il est né au sein même d'une grève générale qui a participé, historiquement, à la vérification de la valeur du "mythe de la grève générale" dont l'autonomie des syndicats, quant à l'avenir du socialisme, est l'unique base de départ; — qu'on revoie, sur ce sujet, ce qu'en a dit Sorel.

Dans la terminologie des affrontements politiques le terme "mythe" est souvent employé avec une très forte intention péjorative.

Il est loin d'être prouvé que pensée mythique et pensée rationnelle soient antinomiques. Ce qui pousse certains peuples, violemment, en avant dans l'Histoire, sont bien une cause et un objectif rationnels et ce n'est pas l'appel à la sociologie des sociétés primitives qui suffirait à invoquer contre eux l'asservissement à quelque instinct inférieur: "Tout porte à présumer, au contraire, que pendant longtemps encore les solutions réfléchies de maints problèmes sociaux auront beaucoup moins de chances de s'imposer que ces solutions "humaines, trop humaines", c'est-à-dire violentes, irrationnelles, mystiques et mythiques dont les sociétés dites primitives ont légué la tradition aux sociétés dites civilisées" (29).

Si le peuple wallon vient d'être galvanisé tout entier au sens du "mythe" composite de la grève et du fédéralisme, c'est à la suite d'une longue série de démarches strictement rationnelles, tant économiques que politiques, sociales et culturelles, qui ont

(28) Docteur LOGRE. *Psychologie et Thérapeutique: L'illusion de Chantecler* (Le Monde, 21 avril 1958).

(29) M. Victor LAROCK: *La pensée mythique*, 1945, p. 69.

abouti, dans les conditions *concrètes* de la situation de la Wallonie à un véritable "drame" au sens où il fut évoqué au départ de cette note — et si "mythe" il y a, c'est parce que "drame" vécu, pensé, analysé, rationalisé il y a: "tout mythe est un drame humain condensé. Et c'est pourquoi tout mythe peut si facilement servir de symbole pour une situation dramatique actuelle" (30).

Le Mouvement Populaire Wallon est né parce que le "drame humain condensé" en Wallonie, à cause de l'État unitaire, a trouvé, à travers le dynamisme populaire, un porte-parole.

Le Mouvement Populaire Wallon ne sera pas victime de l'"illusion" de Chantecler qui croyait faire lever le soleil alors que simplement, il l'annonçait. C'est l'évolution naturelle des événements, et non le M.P.W., qui a fait lever le soleil de l'espoir.

Mais, du moins, Chantecler (celui de Rostand), réveille-t-il ceux qui dorment.

N'est-ce peut-être pas là, en ce qui concerne le M.P.W., sa mission la plus impérieuse: faire des démocrates "couchés", des démocrates "debouts", car la démocratie, en Belgique, et ailleurs, a un besoin urgent d'hommes décidés à servir, avec rigueur, l'entière de l'idéal démocratique.

André RENARD
chef syndicaliste wallon

(30) M. Gaston BACHELARD: p. 5 de la Préface à M. Paul DIEL: *Le symbolisme dans la mythologie grecque. Etude psychanalytique*, 1952.